



Sommaire du Code de conduite pour la Lambeth Conference 2022

Vous devez:

- vous comporter de manière respectueuse envers autrui et ne pas abuser des relations privées, professionnelles ou personnelles ;
- être clair en vous-même et envers autrui par rapport à vos limites personnelles ;
- être conscient de la responsabilité spéciale de toute personne d'autorité ;
- être conscient des déséquilibres de pouvoir dans les relations découlant de différences de postes, d'éducation ou autres facteurs ;
- savoir que les personnes sont souvent plus vulnérables qu'elles ne le paraissent ;
- être sensible aux différences et pratiques culturelles et sociales ;
- respectez les limites personnelles
- être attentif aux contextes qui pourraient encourager un comportement inacceptable, par exemple, pour certains, se trouver dans des circonstances peu familières, loin de chez eux, ou boire trop d'alcool ;
- vous excuser promptement si vous pensez que votre comportement a offensé quelqu'un ou a été mal compris.

Politique intégrale à utiliser à LC2022 approuvée par le Comité permanent de l'ACC **Code de conduite**

Concernant le comportement discriminatoire, le harcèlement et le harcèlement sexuel

1. Le présent code de conduite vise à vous guider et à vous protéger, et concerne tous les participants aux réunions et événements organisés par les instruments, commissions, groupes de travail ou réseaux de la Communion anglicane, et à toutes les personnes qui participent à d'autres réunions et événements en tant que représentants des Églises de la Communion anglicane.

Notre Foi et notre Éthique

2. La Bible affirme que les hommes, les femmes et les enfants de toutes les cultures, nations et religions sont créés égaux à l'image de Dieu. Chaque être humain a reçu sa dignité comme un don de Dieu. Dieu nous appelle à faire preuve d'attention et de respect envers chaque être humain et à vivre dans des relations justes les uns avec les autres.



3. La Communion anglicane s'engage depuis longtemps à encourager un mode de vie et de travail qui respecte la dignité et la valeur de chaque individu, quel que soit son statut social, son ethnicité, sa couleur, sa religion, son sexe, son orientation sexuelle, son âge, son état civil, ou son handicap. Un comportement inapproprié et le harcèlement sont totalement contraires à cet engagement.
4. Nous nous engageons à faire en sorte que la Lambeth Conference se déroule dans un environnement d'hospitalité et de sécurité. Le comportement discriminatoire, y compris le harcèlement de toute sorte – lié à ou fondés sur le sexe, l'ethnicité, l'âge, l'orientation sexuelle, la classe sociale, le handicap ou autrement, ne sera pas toléré. Cela s'applique au comportement en tout lieu, ou lié à toute réunion, y compris les lieux de la réunion/de l'événement, l'hébergement, les repas, les heures sociales et les excursions.

Code de conduite

5. Vous devez:

- vous comporter de manière respectueuse envers autrui et ne pas abuser des relations privées, professionnelles ou personnelles ;
- Exprimez clairement vos limites personnelles et respectez celles des autres.
- être conscient de la responsabilité spéciale de toute personne d'autorité ;
- être conscient des déséquilibres de pouvoir dans les relations découlant de différences de postes, d'éducation ou autres facteurs ;
- être sensible aux différences et pratiques culturelles et sociales ;
- être attentif aux contextes qui pourraient encourager un comportement inacceptable, par exemple, pour certains, se trouver dans des circonstances peu familières, loin de chez eux, ou boire trop d'alcool ;
- vous excuser promptement si vous pensez que votre comportement a offensé quelqu'un ou a été mal compris.

6. Si vous êtes victime d'un comportement abusif ou discriminatoire, ou de harcèlement moral ou sexuel;

- faites confiance à votre intuition et à votre ressenti si le comportement de quelqu'un vous met mal à l'aise ;
- Si vous le pouvez, retirez-vous de la situation le plus rapidement possible.
- Demandez immédiatement de l'aide auprès d'une personne de confiance et signalez l'incident à un membre de l'équipe de sécurité de la Lambeth Conference.
- Les principaux membres de l'équipe de sécurité de la Lambeth Conference



sont : le très révérend Tim Thornton, le très révérend Anthony Poggo, et Moira Murray. Il y a en outre six professionnels de la sécurité au sein de l'équipe, qui sont tous là pour vous aider.

- Si vous voyez ou entendez quelqu'un se faire harceler, ne gardez pas le silence. Si vous le pouvez, proposez immédiatement votre aide à la personne, puis signalez l'incident à un membre de l'équipe de sécurité de la Lambeth Conference.
- Si vous voyez une personne en danger immédiat, contactez un membre de la sécurité de l'Université de Kent et/ou de l'équipe de sécurité de la Lambeth Conference.

Rôle des personnes chargées de traiter les déclarations de comportements abusifs ou discriminatoires, et des actes de harcèlement moral ou sexuel

7. L'équipe de sécurité de la Lambeth Conference est chargée de répondre aux déclarations et aux rapports de comportements abusifs, en :
 - Assurant la sécurité de la personne faisant la déclaration afin qu'elle puisse parler librement de l'incident.
 - Lui assurant, le cas échéant, des soins médicaux.
 - Lui accordant une écoute attentive et respectueuse, en prenant au sérieux sa déclaration, et en la retranscrivant par écrit
 - En veillant à ce que ce que le compte rendu écrit soit fidèle à l'incident, notamment en demandant à la personne ayant fait la déclaration de le valider
 - En maintenant la confidentialité de la déclaration, sauf dans le cas où la personne faisant l'objet de la déclaration serait exposée à un préjudice supplémentaire.
 - En ne présumant pas que la personne faisant la déclaration est trop sensible ni qu'elle a contribué, d'une manière ou d'une autre, à la situation.
 - Le cas échéant, en rencontrant séparément et en privé la personne faisant l'objet de la déclaration.
 - En prenant des mesures immédiates pour empêcher tout autre comportement abusif, notamment – si nécessaire – en procédant à l'expulsion de la personne incriminée de la Lambeth Conference.
 - En veillant à ce que la personne faisant la déclaration bénéficie de conseils et de soins pastoraux.
 - offriront la possibilité de soins pastoraux à la personne faisant l'objet de la



plainte.

- Dans le cas où la déclaration ferait état d'un délit avéré, la police et/ou l'autorité concernée devront être alertées.
- Une enquête interne pourra également être menée.

Termes utilisés

8. **Le comportement discriminatoire** inclut le harcèlement de toute sorte – fondés sur le sexe, l'ethnicité, l'âge, l'orientation sexuelle, la classe sociale, le handicap ou autrement
9. **Le harcèlement** signifie un comportement malvenu, qu'il soit intentionnel ou non, par rapport à une autre personne où la personne a une bonne raison de se sentir dans toutes les circonstances offensée, diminuée ou menacée. Ce comportement pourrait consister en un seul incident ou plusieurs sur une certaine période. Il comprend :
 - avoir un contact physique indésirable avec une personne ;
 - faire des gestes ou faire usage d'un langage qui pourrait raisonnablement offenser, y compris crier continuellement et de manière injustifiée
 - faire des commentaires injustifiés et inutiles sur les aptitudes d'une personne, ses qualités ou son apparence ;
 - afficher ouvertement des images, posters, graffitis ou matériel écrit qui pourraient raisonnablement offenser ;
 - faire des communications malvenues de toute forme quelconque avec une personne (par exemple, des appels téléphoniques, des courriels, des SMS) ;
 - harceler une personne en la traquant furtivement.
10. **Le harcèlement sexuel** est défini à l'échelle internationale comme une forme d'avances sexuelles sans invitation, indésirables, et malvenues. Ces avances prennent les formes suivantes, en particulier, mais pas exclusivement :
 - des gestes obscènes ;
 - un rapprochement et des attouchements inappropriés ;
 - des regards suggestifs et des demandes de rendez-vous ou d'activités avec des connotations sexuelles ;
 - des remarques sexuelles verbales ou écrites ;
 - des « blagues » indésirables de nature sexuelle ;
 - un contact physique qui dégrade une personne.
11. La personne qui s'adonne à des actes affichant un comportement discriminatoire, de harcèlement ou de harcèlement sexuel peut être un homme ou une femme. La victime d'actes affichant un comportement discriminatoire, de harcèlement ou de harcèlement sexuel peut être un homme ou une femme.